



Illuminations
au Château



Nouvelles
associations



L'arbre de Noël
communal

N° 09
Février 2017

L'Édit'orial de Roussillon

L'actualité de votre ville...

www.ville-roussillon-isere.fr



2016

Dossier rétrospective

Retrospective p. 4

Maintenance p. 8

Communication, sport et jeunesse p. 10

Expression des groupes p. 13

Finances p. 14

Centre communal d'action sociale p. 15

Comité de quartier p. 16

Santé p. 17

Urbanisme p. 18

Patrimoine p. 19

Nouveaux commerces p.20

Agenda p. 22

Loisirs p. 23



Directeur de la publication : Robert Duranton
Directrice de la rédaction : Véronique Mas
Illustrations et photographies :
Véronique Mas, Marie-Christine Hainaud,
Karima Achouri, Marie Villeret
Conception : service communication
Tirage : 5000 exemplaires
Téléphone :
Hôtel de Ville : 04.74.29.01.00
Fax : 04.74.29.01.02
Site internet : www.ville-roussillon-isere.fr
Email : mairie.accueil@ville-roussillon-isere.fr



L'Édito du maire



Chères Roussillonnaises,
Chers Roussillonnais, Cher(e)s ami(e)s,

2016 est terminé, voici venu le temps du bilan. Pour notre commune, il est riche tant les actions ont continué à s'enchaîner à un rythme soutenu. Il est positif car nous répondons au cahier des charges que nous nous sommes fixés à l'aube de l'année 2014. Il est prometteur avec la satisfaction de voir sortir de terre de grands projets. Enfin, il est réaliste car nous continuons à faire ce que nous disons !

Cette année a vu la réalisation d'un certain nombre de chantiers que je ne citerai pas ici car repris, en partie, dans le corps de ce magazine et l'annonce de nouveaux travaux comme ceux qui seront effectués à la cité scolaire de l'Edit, ceux qui permettront à notre clinique nouvellement dénommée «clinique des Côtes du Rhône» de poursuivre son activité, ceux qui verront la mise en place de notre système de vidéo-protection, ceux qui donneront à notre ville une plus fière allure.

Mais, c'est surtout au quotidien que nos équipes, élus et agents municipaux, œuvrent pour vous satisfaire. C'est

chaque jour que nous répondons à vos attentes par de petits gestes, des mesures d'attention, des règlements de conflits, des réponses immédiates. Et, c'est ainsi que je conçois l'activité municipale et le sens du service public. En étant à votre écoute.

Dans ce numéro, vous trouverez nos rubriques habituelles : vie des quartiers, vie économique et sociale, santé et urbanisme, animations culturelles, jeunesse et sport, communication. Ces thèmes résument votre quotidien.

Notre action en 2017 sera dans la même perspective que les années passées en attendant que l'ensemble des composantes convergent dans le même sens : départements, régions et état. De notre côté, nous continuerons à avancer, à progresser pour le bien-être de chacun d'entre vous. Et surtout, nous continuerons à faire ce que nous faisons depuis déjà trois ans : Tenir nos promesses !

En vous souhaitant une excellente année 2017 ! ■

Robert Duranton
Maire de Roussillon
Vice-président de la CCPR
Vice-président du Conseil Départemental

Rétrospective Roussillon 2016

Patrimoine/culture/animations



Éclats de rire et bonne humeur
avec Gaspard Proust au Sémaphore

Cadre de vie

Jumelage avec la ville
de Varazze en Italie



CCAS



Ambiance festive et chaleureuse
pour notre repas des aînés



Commémoration

Commémoration
du 8 mai



Santé



Un rétinographe à Roussillon

Sécurité

Exercice incendie
au Château de Roussillon



Sport, jeunesse et communication



Inauguration du «City stade»

Conseil Municipal Jeunes

Élection
du Conseil Municipal
Jeunes en mars 2016.



Sport, jeunesse et communication



L'Édit'orial
et le site internet de la Ville

Urbanisme

Le lotissement des Arnaudes



Administration et finances



Cérémonie des médailles
du personnel en janvier 2016



Commerce et artisanat

Nos commerçants
et artisans roussillonnais...



Maintenance



Changement de sens
de circulation pour
la Place de la République

Département

Mettons l'Isère dans
notre assiette



Région



Laurent Wauquiez,
Président du Conseil Régional
Auvergne-Rhône-Alpes

Ad'Ap :

Vers une accessibilité pour tous

Ad'Ap : Agenda d'Accessibilité Programmée. Cet agenda issu de la loi handicap du 11 février 2005 précise les délais et les normes concernant l'accès aux personnes handicapées dans les ERP (Etablissements Recevant du Public).

Ces dispositions devaient être en place avant le 31 décembre 2014. Devant les retards pris pour la mise aux normes d'accessibilité par de nombreuses mairies mais aussi par la municipalité précédente de Roussillon, le législateur a donné un délai supplémentaire, soit en 2021.

Début 2015, un état des lieux a été effectué pour lister les travaux nécessaires sur notre commune et nous avons établi un programme de réalisation de ces travaux, validé en sous-préfecture.

Dix sept établissements sont concernés par cette loi. Ces travaux seront réalisés par thème plutôt que par bâtiment et ce sur 6 ans.

L'année dernière, conformément au programme établi par le service

maintenance et l'adjoint aux travaux et bâtiments, les travaux suivants ont été effectués:

- mise en place des bandes de contrastes telles que nez de marches, contremarches, bandes de vitrages qui permettent aux non-voyants de détecter les portes vitrées, ou bandes podotactiles.

- traçage de places PMR (Personnes à mobilité réduite) avec la signalisation associée comme dans l'avenue Jean Jaurès, au centre Mandela, au Sémaphore ou encore à l'entrée du parc municipal.

Les bandes de contrastes génèrent de nombreuses réactions. Pourtant la loi en vigueur oblige leur mise en place. Ces dispositifs utilisés répondent parfaitement aux normes et ont été validés par un bureau de contrôle indépendant.

Pour exemple les bandes podotactiles ont été validées par le bureau d'études GINGER CEBTP. Pour information les travaux en 2017 porteront sur la mise en place de bandes de guidage au sol et l'élargissement des menuiseries pour permettre l'accès aux fauteuils dans les locaux, toilettes...

L'investissement total sur 6 ans s'élève à environ 351 000 €. ■

*Marc Rousvoal,
adjoint à la maintenance
et aux travaux*



8 décembre

Illuminations autour du Château

A l'occasion du 8 décembre, de nombreuses lumières scintillantes ont été installées cette année sur notre château, le faisant ainsi resplendir de mille feux, avec des bougies à toutes les fenêtres. Des décorations en forme de tulipe ou parapluie inversé ont été mises en place sur une dizaine de platanes autour de la place du château. Cette nouvelle décoration a été maîtrisée par l'utilisation de la technologie LED, prenant en compte les coûts énergétiques et la nuisance lumineuse. ■



Origine des illuminations du 8 décembre

Depuis le vœu des Echevins (8 septembre 1643), les Lyonnais ont pris l'habitude de remercier chaque année la mère de Jésus. Pour marquer le coup, la ville commande au sculpteur Fabisch une immense statue de Marie en bronze dorée, qui sera placée sur le clocher de l'église de Fourvière. La date retenue est le 8 septembre 1852. Seulement, la météo s'en mêle. Quelques jours avant l'événement, des trombes d'eau se déversent sur la ville. La Saône est en crue et l'atelier du sculpteur

inondé.

Une nouvelle date est choisie : le 8 décembre. C'est sans compter sur les caprices du ciel. Une nouvelle fois, de violents orages éclatent sur la ville, obligeant les notables et les religieux à annuler la cérémonie. **Miracle** : en fin de journée, quelques timides éclaircies font leur apparition. Les Lyonnais qui avaient tant attendu ce moment, vont alors spontanément poser des lumignons (petites bougies cannelées) sur leurs fenêtres.

Espace naturel



Cure de jouvence pour l'étang de Roussillon

Depuis quelques mois, a lieu un entretien systématique tous les jeudis de l'étang de Roussillon par les agents du service maintenance en réalisant la tonte de l'ensemble des espaces en herbe.

Par ailleurs, le mobilier déjà en place autour de l'étang a été rénové, plusieurs tables, bancs, mais aussi de nombreuses poubelles ont été rajoutés sur l'ensemble de cet espace.

Les pique-niques, les ballades ou simplement la détente sont donc au rendez-vous de ce site attractif.

Nous comptons sur la participation de chacun pour préserver ce bel écrin de nature. ■

*Marc Rousvoal,
adjoint à la maintenance et aux travaux*

Associations

Association de l'Édit de Roussillon

Suite au 9 août dernier où eut lieu une messe dite par le père Jean-Claude Lefèbre en l'église Saint Jacques de Roussillon suivie d'une réception au gîte le Charles IX, de nombreux représentants d'associations locales étaient présents pour valider la création de l'association de l'Édit de Roussillon.

Durant le mois de septembre, une première réunion a homologué les statuts de cette association qui a pour but dans un premier temps, de programmer tous les cinq ans, une manifestation de grande ampleur à Roussillon.



Forte de plus de vingt-cinq membres, cette association est sur les rails pour promouvoir ce fameux Édit de Roussillon encore trop méconnu, non seulement localement, mais aussi de tous les français.

Pour cela l'association que préside Robert Valette ne fait pas dans la demi-mesure puisque cette association part à l'assaut de la capitale en collaboration avec Jérôme Mancosu, initiateur d'un salon des vins, dans le 10^{ème} arrondissement de Paris ! ■

L'Outil en Main s'installe à la Maison des Associations

L'Outil en Main de l'Édit de Roussillon qui est l'une des 150 associations présentes sur le territoire national a pour but d'initier les enfants de 9 à 14 ans aux métiers manuels et du patrimoine. Il fait appel à des bénévoles retraités issus de l'artisanat, de l'industrie, des CFA et lycées professionnels qui viennent transmettre leur savoir-faire une fois par semaine hors vacances scolaires.

Ces échanges qui créent une relation privilégiée permettent à des enfants de découvrir des gestes qui ne s'apprennent pas dans les livres mais avec de vrais outils dans de vrais ateliers. Ils offrent à l'enfant l'opportunité de découvrir les métiers manuels, les matériaux, de prendre conscience de ce qu'il faut comme patience et savoir-faire pour réaliser un objet. Ils peuvent lui permettre de s'orienter professionnellement vers un métier choisi. Quant aux bénévoles ils retrouvent une utilité sociale leur permettant de «mieux vieillir».

Créé le 14 juin 2016, présidé par Willy Bijns, L'Outil en Main de l'Édit de Roussillon propose des ateliers d'ébénisterie, de couture, de robotique et de DAO (Dessin Assisté par Ordinateur) mais reste ouvert à d'autres métiers. ■



Ateliers : mercredi de 14 h à 16 h.
Renseignements : 06 12 06 87 38
oem.editderoussillon@gmail.com
www.loutilenmain.fr

Véronique Mas,
adjointe à la communication,
au sport et à la jeunesse



Marché de Noël de l'association Eden'Ou



L'association Eden'Ou a organisé le 1^{er} novembre, son premier marché de Noël au Sémaphore à Roussillon afin d'assurer la continuité de ses actions de sauvetage, en proposant de l'artisanat d'art, de la sculpture, de la peinture mais aussi des spécialités, pains d'épices, chocolats...

Les actions de l'association sont nombreuses : protéger, abriter, soigner les animaux maltraités ou abandonnés. Un rendez-vous est déjà pris l'an prochain à la même date au Sémaphore, rendez-vous utile et solidaire à ne pas manquer ! ■

Contact :

Audrey Clavaret, présidente 06 65 09 20 38
ufpnfc@hotmail.fr

Les classes en 6 ont passé le flambeau aux classes en 7

Sous la présidence de François Roche, les Classes en 7 proposent chaque mois une animation à Roussillon.

Sitôt opérationnelle, l'association a animé sa première manifestation place du château les 20 et 27 novembre avec une vente et dégustation d'huîtres, de gâteaux et friandises pour les enfants.

Les Classards vous donnent rendez-vous le 25 mars pour une grande soirée de la Saint Patrick au Sémaphore et début avril pour un «vide grenier».



Arbre de Noël

La magie
de Noël
pour 82 enfants

Vendredi 16 décembre, au Sémaphore, a eu lieu le traditionnel arbre de Noël communal organisé par la municipalité.

Les enfants sont entrés dans l'univers magique et ludique de « Patoche », s'exerçant ainsi à diverses activités comme la jonglerie, l'équilibre et surtout le maquillage pour les petites filles.

Mais le clou de la soirée était la venue du Père Noël permettant à chacun des 82 enfants de la commune de repartir avec un cadeau.

La soirée s'est terminée dans la convivialité réunissant les parents et l'équipe municipale. Certains enfants étaient tellement ravis qu'ils n'ont pas attendu de rentrer chez eux pour profiter de leur cadeau !

Véronique Mas,
adjointe à la communication,
au sport et à la jeunesse



Ce groupe d'environ 30 personnes s'agrandit au fil des mois et accueille toute personne qui souhaite vivre de riches expériences humaines. C'est aussi l'occasion de belles rencontres et de nouvelles amitiés.

Les personnes habitant, nées ou scolarisées à Roussillon peuvent rejoindre l'association. ■

Renseignements :

lesclassesen7roussillonaises@gmail.com
ou 07 71 66 71 58

Marie-Christine Hainaud
conseillère municipale

Soucieux de répondre au mieux aux attentes et besoins des jeunes, la ville de Roussillon a tenu à leur apporter une offre de loisirs sportifs adaptée en période de fêtes. C'est pourquoi toute une série d'animations sportives ont eu lieu durant les vacances de Noël.

L'objectif est surtout d'éduquer les jeunes par le sport et de continuer à proposer un service de qualité en direction de la jeunesse entre Noël et le jour de l'an. Encadrés par un animateur de la ville, ces rendez-vous proposent des loisirs sportifs gratuits et accessibles à tous, avec pour temps fort, la mise en place d'un tournoi de futsal pour les 12-14 ans et les 15-18 ans au gymnase baquet réparti sur la seconde semaine des vacances.

Plus qu'une simple opportunité de s'exercer au futsal, ces animations représentent un formidable vecteur de citoyenneté et de vivre ensemble. Un public nombreux et très assidu présent sur le futsal ... ■

Des animations sportives à Noël



*Véronique Mas,
adjointe à la communication,
au sport et à la jeunesse*

Conseil municipal jeunes

Un CMJ plein d'entrain



Depuis le 9 Février 2016, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a été élu regroupant ainsi 11 collégiens de l'Edit et de Jeanne d'Arc pour une durée de 2 ans (2016/2017).

Leur but est de faire part de leurs idées et de s'impliquer dans la vie des Roussillonnais. Ils se réunissent en commission et leur premier projet est d'essayer d'obtenir le passage du TPR à Bel Air.

Leurs motivations sont très réalistes puisqu'ils pensent que les habitants de ce quartier sont nombreux à être âgés et ou sans permis de conduire. Après avoir envoyé une lettre et créé un dossier pour défendre leur cause, ils vont devoir obtenir une entrevue à la CCPR et nous espérons pour eux que cette belle idée aboutira. ■

*Josette Bonnet
conseillère municipale*

Club cyclo

Une belle journée familiale avec le Club Cyclo Roussillonnais

Au fil des années, c'est devenu le rendez-vous traditionnel des vététistes et des marcheurs. Les passionnés de la Petite Reine ainsi que les marcheurs ont trouvé le 11 novembre de quoi s'adonner à leur passion.

Malgré une météo incertaine en début de journée, 108 marcheurs et 94 vététistes ont participé à la journée familiale du CCR. Au programme, deux circuits de VTT de 27 et 37 kilomètres ainsi qu'un parcours de marche de 8, 12 ou 16 kilomètres.

Après l'effort, tous se sont retrouvés pour déguster des châtaignes grillées et des boissons chaudes.

Une tombola a été également organisée à cette occasion et de nombreuses récompenses ont été attribuées aux participants. Vivement l'année prochaine ! ■

Vos élus s'expriment

Mi-mandat : quel bilan !

Trois ans ... Roussillon devient une ville sans ambitions, isolée, recentrée sur elle-même, à l'arrière-plan des projets communautaires.

- Lecture publique ? Roussillon sera-t-elle avant-dernière dans l'adhésion avantageuse au réseau de médiathèques communautaires ?
 - Voirie ? quelques panneaux et coups de pinceaux, aucune amélioration !
 - Sécurité ? tout sera fait, rien ne vient ! et quels choix !
 - Quelle culture ?
 - Grande rue ? à l'abandon et finis les commerces de proximité ...
 - Rénovation de la cité scolaire, quartier neuf ? aboutissement des programmes de l'ancienne majorité, tant décriée !
- Impossible de définir le fil rouge de l'action municipale actuelle, retranchée derrière l'excuse de la pauvreté, la baisse des dotations d'État, Conseils municipaux expédiés et commissions inexistantes.

Les élus de l'opposition municipale :

R. Dumas, M. Richoux, J.P Vignoud.

"La santé un bien universel"

Notre territoire connaît un niveau de pollution alarmant résultant des émissions des entreprises mais surtout des pollutions émises par les véhicules, ceci pose un vrai problème de santé publique nous demandons d'informer la population en temps réel des niveaux de pollution et de favoriser dans les schémas d'aménagement les transports collectifs et doux. Dans le même temps on manque de généraliste les solutions proposées par les communes sont le déplacement de cabinets d'une commune à l'autre nous demandons: l'ouverture de centres publics de santé, qui répondent aux besoins aux coûts très raisonnables pour la collectivité. Les communes réfléchissent à un rapprochement avec la communauté de commune de Beaurepaire de nombreuses questions se posent sur cette opportunité nous demandons un débat public et un référendum local.

Les élus de l'opposition municipale :

P. Bediat, M. Cabrera, B. Pernot, L. Piot.

Une leçon de démocratie

2017 sera par excellence une année politique de référence. Il y aura des élections avec son lot de vainqueurs et de vaincus, de surprises et de changements. Une autre vision de la France. Un projet d'avenir. Espérons-le !

Aucun candidat ne pourra dire qu'il a été lésé car notre système de démocratie «à la française» fonctionne bien. Issu d'une longue tradition populaire, le concept est perfectible certes mais juste. Preuve en est ces quelques lignes dédiées à l'expression politique. Elles incarnent la vie démocratique en permettant aux différents groupes politiques de s'exprimer. Il convient dès lors de s'atteler à cette tâche avec force et conviction et non de se contenter de philosopher, d'énoncer des platitudes ou de lancer des incantations sans fondement.

Les élus de la majorité municipale :

R. Duranton, M-H. Vincent, R. Pey, V. Mas, D. Charpenay, M.-T. Lambert, J.-C. Canario, B. Krekdjian, M. Rousvoal, M. Mouchiroud, G. Boussard, M. Mas,

Donner son avis sur la gestion d'une commune fait avancer le débat. Parler pour ne rien dire fait insulte au débat démocratique.

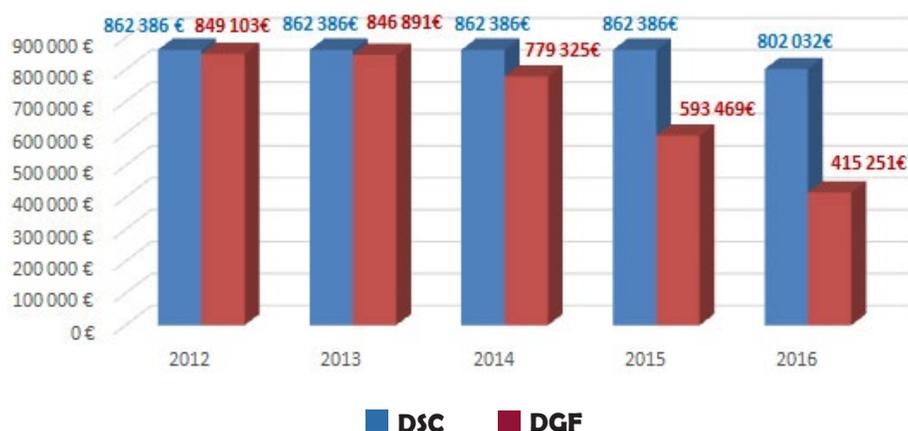
Pourrions-nous, aujourd'hui, ajouter à ce mouvement républicain un peu de démocratie participative, celle qui consiste à augmenter l'implication des citoyens dans la vie politique. Pourquoi pas ? Cela s'appelle par exemple les Primaires. Elles ont donné un bel exemple de civisme et d'organisation. Chacun a voté selon ses convictions, ses préférences. Chacun s'est exprimé permettant aux idées et aux débats de s'épanouir. La démocratie en est sortie grandie et plus forte. Qu'il en soit ainsi encore longtemps ! Ayons bien en tête les mots légués par nos ancêtres : «liberté, égalité, fraternité» pour que continuent à vivre nos principes sacrés.

H. Breyse, J. Bonnet, E. Guillermo, P. Torsiello, G. Petinataud, M.-C. Hainaud, T. Sassolas, C. Chardon, M. Guyon, J.M Bourgeois.

Continuité de la baisse des concours financiers une contrainte accrue pour le budget communal depuis 2014.

DGF + DSC + FPIC
Perte cumulée 2016 (par rapport au budget 2015).
-283 107 € (soit -19,10%)

Évolution de la DGF et de la DSC



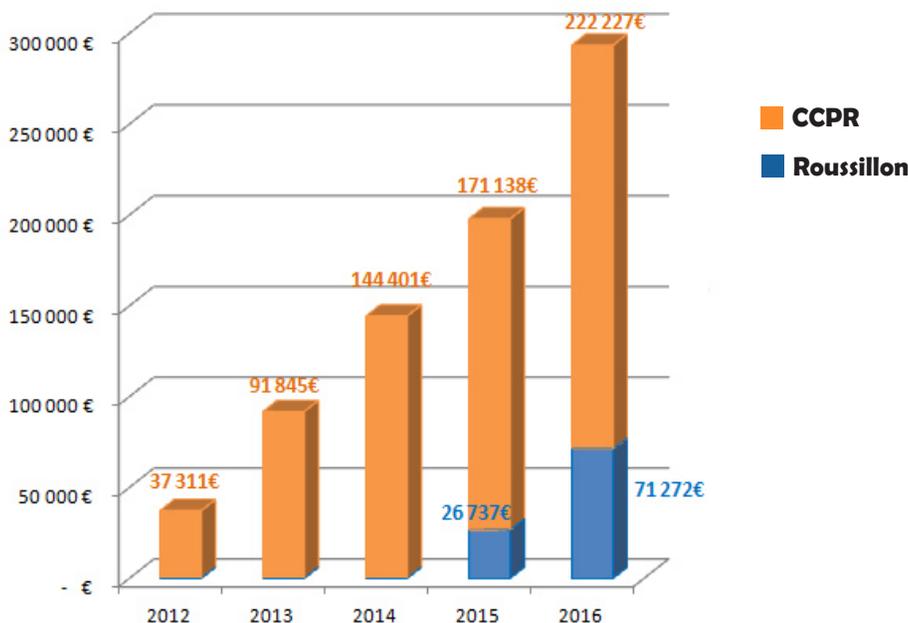
DGF :
Dotation Globale de Fonctionnement.
 Cette dotation est versée par l'Etat. Depuis 2014, le bloc communal (communes et intercommunalité) contribue au redressement des finances publiques.

De 2013 à 2016,
baisse de la DGF de 51 % :
-431 640 €

DSC :
Dotation de Solidarité Communautaire.
 Cette dotation est versée par la communauté de communes du pays roussillonnais (CCPR).

De 2013 à 2016,
baisse de la DSC de 7% :
-60 354 €

Évolution de la contribution de la CCPR et de Roussillon au FPIC



FPIC : Fonds de péréquation des ressources Intercommunales et Communales.

Le FPIC a été mis en place par l'État en 2012.

Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à d'autres intercommunalités et communes moins favorisées ou trop dépendantes (Péréquation horizontale).

Il s'appuie sur la notion d'ensemble intercommunal : CCPR et ses communes membres.

La CCPR et ses communes membres sont un ensemble contributeur au FPIC.

Répartition alternative de la contribution au FPIC :
 La CCPR prend en charge une partie des participations dues par ses communes membres.

René Pey,
adjoint aux finances

Plus de 300 personnes réunies **pour le repas des aînés**

Comme chaque année, la ville invitait ses aînés de plus de 71 ans à un déjeuner de fin d'année.

L'occasion pour des personnes parfois isolées ou sortant peu, de retrouver des connaissances autour d'un bon repas, pour un moment convivial.

Ils étaient ainsi plus de 300 à avoir répondu présents et à se retrouver le 5 novembre au gymnase Baquet.

Outre les habitués qui appréciaient la convivialité du moment, d'autres «nouveaux» séniors sont venus partager le repas et l'après-midi dansant. Un repas particulièrement chaleureux, un temps de pause pour se rencontrer, échanger et partager un moment festif. De plus, le transport était assuré pour ceux qui ne pouvaient se déplacer.



Après l'allocution de Monsieur le maire et de Yannick Neuder, vice-président au conseil régional, délégué à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, une cérémonie permettait de mettre à l'honneur 7 doyens présents :

- Mesdames Lattard Marie (91 ans)
- Gastaud Georgette (91 ans)
- Cronier Paulette (90 ans)
- Grail Denise (90 ans)
- Bouillod Raymonde (91 ans)
- Messieurs Vincent Jean-Pierre (92 ans)
- Rascon Jean (90 ans).

Roussillon vieillit bien, plus de 1200 personnes sont âgées de 70 ans et plus, dont 100 doyens de 90 ans et 4 centenaires : Mesdames Collet Andrée (101 ans) - Hita Ramona (100 ans) - Messieurs Berthon Georges (104 ans) et Allegret Pilot Paul (100 ans).

L'animation était assurée par le groupe «Musical Comédie», un bon cocktail pour une journée très appréciée de tous. Vivement l'année prochaine ! ■

Distribution de **colis aux seniors**

Cette année encore, la municipalité s'est mobilisée à travers le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour préparer un rendez-vous de proximité et de convivialité essentiel pour nos seniors : la distribution des colis de Noël.

Cette distribution représente un des temps forts de l'activité du CCAS avec une organisation et une préparation très importante, en effet 628 colis ont été distribués par les élus et les bénévoles jusqu'au 15 décembre.

De plus, le CCAS a été également chargé d'assurer la distribution intercommunale des boîtes de chocolats avec la participation des communes du Péage de Roussillon, Salaise et Saint-Maurice-l'Exil.

La municipalité remercie encore tous les participants pour leur esprit de solidarité permettant d'apporter un peu de douceur à nos aînés à l'occasion des fêtes. ■



*Jean-Claude Canario
adjoint à l'action sociale et au logement*

Comité de quartier aux Cités



En matière de logements, plusieurs programmes immobiliers sont en projet sur le bas de la commune de Roussillon.

Ces nouveaux projets immobiliers devront permettre une mixité sociale avec du locatif certes mais aussi de l'accession à la propriété.

Compte tenu de la configuration à venir du quartier, la circulation sera aussi repensée.

En matière de santé, la commune met tout en oeuvre pour trouver de nouveaux médecins généralistes sur Roussillon.

Notons également un rétinographe dans l'espace «Vivre et bien vivre» et l'arrivée de nouveaux praticiens. ■

*Hubert Breyse
conseiller municipal*

Ateliers cuisine et bien-être

Trois ateliers cuisine ont été mis en place sur la commune, notamment dans le cadre de la politique de la ville.

Il s'agissait d'aborder les équilibres alimentaires, la cuisine rapide mais saine, ou encore de cuisiner les fruits et légumes de saison entre autres... en présence d'une diététicienne diplômée d'Etat. Ces ateliers étaient gratuits. Une séance était dédiée aux enfants.

La séance de décembre sur le thème «cuisiner vite et bon» a permis par exemple de confectionner le menu suivant : Sapin feuilleté, velouté de potiron, curry de poisson au lait de coco accompagné de pilaf de riz aux carottes, oignons et chou-fleur et plusieurs desserts : île flottante, soupe de mangue, mousse à l'orange et crumble pomme-chocolat-noisette.

Cela a permis à certaines personnes de cuisiner des produits dont elles n'avaient pas l'habitude. Tous les participants ont apprécié ces ateliers et les qualités et professionnalisme de l'intervenante.

Ces ateliers ont aussi favorisé le lien social permettant aux personnes présentes d'échanger conseils mais aussi leurs coordonnées afin de garder contact entre elles.

La mairie de Roussillon souhaite renouveler cette expérience très positive.

Renseignements auprès du CCAS. Prochaines dates à définir. ■

*Béatrice Krekjian,
adjointe à la santé
aux personnes âgées et au handicap*



Opération façades :

nous continuons la mise en valeur de notre ville !



Pour valoriser le patrimoine bâti de nos rues, le Conseil Municipal a décidé d'inscrire la ville de Roussillon sur la liste préfectorale qui autorise les communes à prescrire le ravalement des façades vétustes et les plus anciennes.



Ce dispositif permet en effet d'éviter le vieillissement trop important que l'on peut constater sur certains bâtiments, et qui impacte la perception que l'on peut avoir de la commune, alors qu'elle possède un patrimoine bâti historique et une histoire exceptionnelle avec la signature en 1564 de l'Edit de Roussillon par le roi Charles IX, qui imposa le premier janvier comme premier jour de l'année dans le monde entier.

En complément, pour tout le périmètre du Bourg Historique et pour accélérer sa mise en valeur, la municipalité a signé avec «Soliha Isère Savoie» une convention d'opé-

ration de ravalement de façades. Cette convention permet à chaque propriétaire de ce secteur de participer à la revalorisation du bâti en étant accompagné techniquement et financièrement, sous certaines conditions.

Concrètement, un propriétaire souhaitant bénéficier de cette subvention, va pouvoir lors du montage de son dossier, obtenir un rendez vous avec un architecte coloriste, pour avoir un conseil technique et faire un choix de teinte, puis il sera accompagné dans l'analyse des offres des entreprises, et dans le calcul de la subvention prévisionnelle.

Un suivi de la réalisation des travaux jusqu'au versement de la subvention sera réalisé par Soliha Isère Savoie, garantissant ainsi aux propriétaires une qualité d'exécution, un coût maîtrisé, et une aide substantielle de la commune à la revalorisation de son patrimoine.

Le service urbanisme de la Mairie se tient à la disposition des Roussillonnais pour tout renseignement complémentaire et le montage des dossiers. ■

*Michel Mas
conseiller municipal
délégué à l'urbanisme*

Mémoire et patrimoine de Roussillon



Témoin du passé et de la vie de nos ancêtres, le château de Roussillon abrite aujourd'hui l'Hôtel de Ville et l'Office du Tourisme qui organise des visites privées. Il possède plusieurs salles où il est possible d'accueillir des expositions simultanées, des concerts de musique classique.

Il a été en permanence réhabilité par les municipalités successives. En 2015, le plafond de la salle Serlio a été entièrement refait, en 2016 les fenêtres du second étage de la partie principale du château ont été changées.

Que ce soit pour une sortie pédagogique ou pour un moment en famille, le château de Roussillon est à lui seul un patrimoine à découvrir ou à redécouvrir au fil des expositions et des saisons d'autant plus qu'il renferme de nombreux trésors :

- les registres d'état civil, le cadastre napoléonien,
- les décors de grotesques du XVI^e siècle,
- les drapeaux et bannières restaurés par le Musée des tissus de Lyon et CNRS.

Les archives de la Justice de Paix de Roussillon (juge qui siégeait pour régler les petits litiges) ont été transférées, de façon obligatoire, aux Archives départementales de Grenoble. Pour ceux et celles qui s'intéressent au patrimoine religieux, ils peuvent aller admirer la façade de l'église St Jacques et ses sculp-

tures d'époque gothique en passant par le vieux bourg de Roussillon et ses remparts, la motte castrale qui n'est pas sans surprendre le visiteur du cimetière paroissial, Notre-Dame d'Alenchies, conservée dans les bâtiments du couvent des Minimes de Roussillon auquel elle fut donnée au début du XVII^e siècle.

Les flâneurs termineront leur visite à la Chapelle des Cités, bâtiment classé de 1930 où l'on peut admirer de très beaux vitraux notamment celui qui fait référence aux usines autrefois nommées «Rhône Poulenc» en ayant pris soin de s'arrêter quelques instants à l'étang de Roussillon où coule le ruisseau du Royon. Autrefois, le seigneur de Roussillon avait créé deux étangs sur ce petit cours d'eau. Ils alimentaient en poissons, pour les jours maigres, les villageois, les divers établissements religieux, le château-fort qui devint plus tard celui du Cardinal de Tournon. Aujourd'hui, devenu un lieu de détente et de loisirs très prisé des Roussillonnais(es), l'étang de Roussillon va faire l'objet d'un prochain réaménagement pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Bonne promenade ! ■

*Marie-Hélène Vincent
adjoindue à la culture,
au patrimoine et aux animations*

Les nouveaux commerces à Roussillon

Proxi

« Le commerce, c'est la vie... »

C'est sur le haut de Roussillon que Sandrine et Laurent ont repris la superette de Proxi. L'objectif est d'offrir un vrai service de proximité aux Roussillonnais.

Sur place, les clients trouveront des produits variés : fruits et légumes frais, boissons, produits d'épicerie, produits laitiers, ou encore surgelés, un dépôt de pain, fromage et jambon à la coupe, produits locaux miel, compote avec également vente de bouteilles de gaz et du Dauphiné Libéré.

PROXI

Sandrine Coudour et Laurent Hutinet

3, Grande Rue - Tél. 04.74.86.40.64

Ouvert du mardi au samedi de 7h à 12h30

et de 15h30 à 19h30 et le dimanche de 8h à 12h30

Possibilité de livraison à domicile.



Maison de coiffure

Depuis le 1^{er} juin 2016, Lucie Giraudet reçoit ses clients avec le sourire dans son salon lumineux «Maison de Coiffure». Ce salon de coiffure mixte, accueille toute la famille du plus petit au plus grand. Elle propose des colorations végétales 100% naturel.

Maison de coiffure

30, Grande Rue - Tél. : 04.74.86.52.89

Ouvert lundi/mardi/jeudi/vendredi

de 9h à 18h, samedi de 8h à 15h.



Tabac-presse loto



La reprise du tabac-presse loto «Le Jaurès» par Laurent Collion, dépositaire de votre journal quotidien fait des heureux dans l'avenue Jean Jaurès et son pourtour.

Outre le tabac, la presse quotidienne régionale et nationale, des magazines, des revues, des jeux sont à la vente, sans oublier un service photocopie.

Le Jaurès - Tabac-presse-loto

17, avenue Jean-Jaurès

Tél. : 04.74.86.77.01

*Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 19h30 ,
le samedi de 7h à 19h, le dimanche de 7h à 12h30.*

Coiff Men

Rue Gaston Monmousseau, Ellassad Hicham a ouvert son salon de coiffure «Coiff Men» pour hommes et enfants. En entrant dans le salon, on est conquis d'emblée par le choix des couleurs pour ce salon aux allures contemporaines. Sourire, convivialité sont au rendez-vous.

COIFF MEN

4, rue Gaston Monmousseau

Tél. : 06.21.04.81.67 - 09.86.79.56.42

*Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h
et de 14h à 19h*



Cabinet comptable

Implantation d'un nouveau cabinet d'expertise comptable Alain Geste accompagne ses clients aussi bien dans leurs besoins d'expertise comptable que dans la gestion globale de leurs activités (Gestion, Fiscalité, Social, Juridique, Paie, Informatique...). Proximité et accompagnement sont les maîtres-mots de son approche du conseil et de la gestion comptable, au service des entreprises.

Alain GESTE

Cabinet d'expertise comptable, fiscale et sociale

86, Avenue Gabriel-Péri

Tél. : 04.74.29.38.32 - 06.30.35.60.13

Email : comptagest@orange.fr

*Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 18h.*



Gérard Boussard

*conseiller municipal délégué chargé de l'emploi
et du développement des commerces et des entreprises.*

Les animations à Roussillon

● **Tous en chanson**

Vendredi 17 et dimanche 19 mars
au Sémaphore à Roussillon.



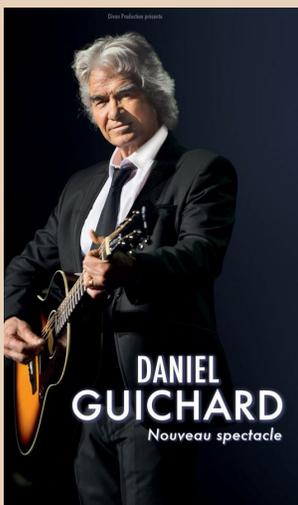
● **Soirée St Patrick**

Classes 7 roussillonnaises
Samedi 25 mars, à 20h
au Sémaphore à Roussillon.



● **Spectacle Daniel Guichard**

Vendredi 31 mars à 20h30
au Sémaphore à Roussillon.



● **Concert «Les Allées chantent...»**

Säman duo de guitares
Vendredi 14 avril à 20h30
Salle Serlio au Château de Roussillon.



● **Ateliers mémoire**

Mardi 4 et 11 avril de 14h à 15h30
Salle Justice de Paix
au Château de Roussillon.



Faites sauter les crêpes en couleurs !



Petit artiste, colorie vite ce joli dessin et tu auras peut-être la chance de gagner une boîte de crayons de couleur...
N'oublie pas de noter ton nom, prénom et adresse au dos de ton dessin.

Divan Production présente



DANIEL GUICHARD

Nouveau spectacle

**Vendredi 31 mars 2017 à 20h30
au Sémaphore à Roussillon**

Billetterie :
mairie de Roussillon, 4 place de l'Édit
Tél. : 04.74.29.01.00

Tarif : 25 €

